



LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

Historique

La loi de 1901, votée sous la III^e République reconnaît la liberté pour tout citoyen d'être ou non membre d'une association. La déclaration en préfecture donnera un cadre légal et juridique pour avoir droit aux subventions, au compte bancaire, à être employeur, à ester en justice.

Les chiffres

www.associations.gouv.fr/

On dénombre actuellement en France :

1,3 million le nombre d'associations en activité

12 millions de bénévoles dans les associations ;

23 millions de personnes âgées de plus de 14 ans sont membres d'une association

1,8 million emplois ;

- Le secteur sanitaire et social est le principal « employeur » avec **920 000 salariés**,
- Le secteur culturel regroupe **60 000 salariés**,
- Le secteur sportif totalise **81 000 salariés**,

Le financement des associations

La ressource principale provient des cotisations de ses membres ; autres ressources proviennent des ventes organisées au cours de fêtes ; les dons, le mécénat en provenance des entreprises ; le financement public (communal, état) constitue une part importante, selon le secteur, sous forme de subvention, plus présents dans le secteur sanitaire et social, mais aussi dans les secteurs de l'éducation et de la culture.

Le réseau associatif de La Tour d'Aigues

Près de 100 associations sont implantées sur la commune de La Tour d'aigues. Créées récemment ou depuis longtemps, elles occupent une place importante au quotidien et jouent un rôle fondamental dans la vie du village, par leur diversité à destination de leurs membres (loisirs, sport, culture, art, ...) comme à tout public (promotion artistique lors d'une manifestation, information, aide et partage...). On peut distinguer plusieurs fonctions parmi les associations touraines :

- **Développement d'un loisir** entre membres : associations sportives, artistiques, musicales, littéraires
- **Rôle caritatif, humanitaire** : associations venant en aide aux autres,
- **Défense des intérêts** : association de parents d'élèves, de quartier, de personnes souffrant d'une maladie spécifique,
- **Expression, diffusion et promotion d'idées ou d'œuvres** : idées politiques, environnement durable.

La Journée des associations

Les élus membres des commissions Vivre ensemble, Communication, Sports et culture ont rencontré les associations ce 5 septembre pour échanger sur leurs activités avec la volonté de favoriser au mieux la reprise de la vie associative.

La pérennisation de cette matinée dédiée aux associations le premier samedi de septembre est apprécié et attendu ; c'est l'occasion de prendre contact, montrer la richesse des projets, faire la promotion des activités, procéder à des inscriptions annuelles, rencontrer et créer du lien avec les acteurs bénévoles.

L'impact de la crise sanitaire sur les associations de La Tour d'Aigues :

Arrêt de l'activité entre le 13 mars et les 12 mai 2020 puis reprise progressive : constat général qu'avec la fin de l'année, les propositions de reprises n'ont pas été massivement suivies.

Certaines associations ont pratiqué des remboursements ou des rabais sur le tarif de l'adhésion, pour les adhérents de la saison précédente.

Toutes les associations ont subi de plein fouet l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités, certaines sont encore durement impactées, car le problème du local est prépondérant ; la plupart ont pu proposer des activités par visioconférence, par envoi de vidéos et en extérieur, mais toutes ont dû réduire le nombre de participants par séance en présentiels.

Le moral des bénévoles a été touché et a entraîné une baisse de la dynamique interne pour l'association, situation commune à toutes les tranches de la population.

Comment les associations envisagent la reprise des activités

« On fait quoi, maman cette année, tu me réinscris au judo ?

- Par temps de COVID est-ce bien raisonnable ? il y a des interrogations quand même : masque ou pas ? accès aux vestiaires ? c'est un sport de contact ?

- Mais on ne va pas s'arrêter, c'est génial d'en faire, et puis le prof a dit que la discipline allait s'adapter

- Ok, je t'inscris ».

En même temps que la reprise des établissements scolaires et de l'activité économique, la reprise des activités associatives s'annonce assez favorable au dire des dirigeants : les publics ont répondu présents, adultes comme enfants et jeunes. Les réinscriptions sont importantes et le courant du mois de



LA FEUILLE DE L'ÈZE

Lettre d'informations de La Tour d'Aigues

n°24

Septembre 2020

P2

septembre devrait achever de remplir les groupes constitués les années passées. Certaines associations progressent régulièrement, celles accueillant les enfants se régulent, certaines voient leur fréquentation stagner ou diminuer, ce qui interroge beaucoup les dirigeants.

Pour envisager la reprise des activités, les associations se sont organisées pour mettre en place le protocole de leur fédération.

Les quelques incertitudes résident encore sur l'occupation des locaux, salles privées, communales ou intercommunales, les informations ne remontent pas assez vite et sont attendues, notamment les conventions pour l'utilisation des salles municipales. La municipalité a toujours fait au mieux pour organiser le planning d'utilisation des salles communales. Le taux d'occupation est quasiment maximum.

Tous souhaitent une reprise normale, dans le respect des protocoles septembre, certains ressentent « une certaine lassitude face à la surmédiation du virus et à l'entretien du sentiment de peur ».

Les forces vives du monde associatif souhaitent reprendre les activités au plus proche de la normalité. Tous sont encore partagés, par l'application d'un

protocole difficile à mettre en place pour les associations qui accueillent des gros groupes et en intérieur, beaucoup d'incertitudes sur un avenir proche, avec les infos des médias qui inquiètent. On note donc un ralentissement des activités, des énergies et chacun reste suspendu aux annonces sanitaires qui pourraient durcir.

En ce jour d'ouverture de la saison des associations, malgré les craintes, l'optimisme est présent partout, l'enthousiasme se lit dans les regards des bénévoles installés à leur tables, nous sommes bien dans le monde d'après.

Le grand projet de forum des présidents :

La mairie souhaite organiser un événement afin que les présidents/responsables des associations se rencontrent, échangent, développent une synergie, pour mieux connaître les besoins et apporter du soutien. Cette proposition fait l'unanimité, tant du point de vue des associations que pour les élus présents à cette journée :

Echange de pratiques sur la gestion d'une association, mutualisation de salariés (secrétaire, directeur), logistique, réaliser des projets communs.

WEEK END DU PATRIMOINE 19/20 SEPTEMBRE

Les 19, 20 et 21 septembre
au château de La Tour d'Aigues

Un programme d'animations et de démonstrations :

- Cuissons raku, démonstrations de tournage, construction d'un four en bouteilles de verre...

- Ateliers « jeune public »

- Lectures et concert

Le vendredi 19 septembre à 19h dans la salle des douves du château de La Tour d'Aigues :

Conférence

Le samedi 20 septembre à 10 h :

« Le Château au temps des Vaudois »

Visites guidées du château par Françoise GENOULAZ, guide du patrimoine :

Le dimanche 21 septembre à 15 h :

Visite guidée des anciens jardins oubliés du château

TRAVAUX sur la commune : des grands chantiers vont débuter

1. Aménagement des locaux de vie du service technique au Revol et déménagement courant septembre octobre
2. Réhabilitation d'immeubles
3. Démarrage du projet de réhabilitation du quartier des aires
4. Démarrage du projet de Skate Park
5. Barreau de liaison par le conseil départemental

